

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Date de publication : [29/05/2024](#)

Séance du 23 mai 2024

Date de convocation : 13 mai 2024
Date d'affichage : 13 mai 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 26
Nombre de voix exprimé : 32

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai,

À dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Présents : Robert Tchobdrenovitch, Geneviève Jean, Jean-Marc Brabant, Catherine Serra, Rose-Marie Dumontier, Jacques Natta, Emma Léon, Alain Gouirand, Joëlle Richaud, Eve Maurel, Jean-Louis Robert, Mylène Garcin, Gregory Risbourg, Marc Duval, Valérie Grange, Marc Jaubert, Samantha Khalizoff, Alain Gueydon, Jacques Decuignieres, Pierre Auboisi, Jean-Luc Borel, Romain Brette, Mariane Domeizel, Franck Laroche, Jean-Paul Grouiller, Josianne Maurin.

Procurations de : Séverine Maugan-Curnier à Eve Maurel (Délibération n°1 et de la délibération n°4 à la délibération n°13), Emilie Bastié à Marc Jaubert, Nicolas Salerno à Jean-Marc Brabant (Délibération n°1, de la délibération n°4 à la délibération n°13) Nathalie Lebouc à Alain Gouirand, Bernadette Vitale à Robert Tchobdrenovitch, Richard Rouzet à Jean-Louis Robert.

Ne participe ni au débat ni aux votes : F. Bonnet

Absents et excusés : Karine Mouret, Géraud de Sabran-Pontevès, Philippe Egg, Alain de Villebonne, Josiane Panattoni, Anne-Marie Dauphin, Céline Alarcon, Serge Robin,

Monsieur Jean-Luc Borel est nommé secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-062

Demande de subvention pour la création d'un pôle d'échange multimodal à Grambois auprès de l'Etat
dans le cadre du DSIL 2024

Rapporteur : Jean-Marc Brabant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision n°2024-025 du 21 mars 2024 relative à la signature d'un marché public de travaux de réalisation d'un Pôle d'échange multimodal à Grambois ;

Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

Dans le cadre de la réalisation du Pôle d'échange multimodal de Grambois, un marché de travaux a été notifié le 21 mars 2024 à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 244 939,40 € HT.

Les crédits budgétaires pour la réalisation du projet sont inscrits au budget primitif à l'opération 100073 : PEM GRAMBOIS, en dépenses d'investissement,

Il est proposé de solliciter le concours financier de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projets DSIL à hauteur de 195 951,52 € soit 80 % du montant prévisionnel du projet.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- De solliciter, pour la réalisation du projet : «Création d'un Pôle d'Echange Multimodal à Grambois», le concours financier de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projets DSIL à hauteur de 195 951,52 € soit 80 % du montant prévisionnel du projet.
- De définir le plan de financement prévisionnel du projet comme suivant :

Dépenses		Ressources		
Nature	Montant € HT	Ressource	Montant € HT	Taux %
Maîtrise d'œuvre		DSIL	195 951,52	80%
Etudes complémentaires				
Travaux ou acquisitions	244 939,40	Autofinancement	48 987,88	20%
TOTAL	244 939,40	TOTAL	244 939,40	100%

- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De solliciter**, pour la réalisation du projet : «Création d'un Pôle d'Echange Multimodal à Grambois», le concours financier de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projets DSIL à hauteur de 195 951,52 € soit 80 % du montant prévisionnel du projet
- **De définir** le plan de financement prévisionnel du projet comme suivant :

Dépenses		Ressources		
Nature	Montant € HT	Ressource	Montant € HT	Taux %
Maîtrise d'œuvre		DSIL	195 951,52	80%
Etudes complémentaires				
Travaux ou acquisitions	244 939,40	Autofinancement	48 987,88	20%
TOTAL	244 939,40	TOTAL	244 939,40	100%

- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

32 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Jean-Luc Borel
Secrétaire de séance

Robert Tchobodrenovitch
Président